

CONTRAT DE RESERVATION 2017

Pour réserver, merci de renvoyer ce contrat dûment rempli et signé,
accompagné du chèque d'acompte + frais (libellé à l'ordre du Camping de la Plage).
OU réservation sécurisée en ligne sur le site : <http://www.campingplage.com>
Le solde sera à régler 1 mois avant l'arrivée.

Séjour du Au

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable : E-mail :

Immatriculation du véhicule :

Nbre de Personnes devant occuper la location ou l'emplacement >11 ans : 2-11 ans : < 2 ans :

Nom/prénom date de naissance

.....
.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous connu le Camping de la plage ? Déjà venu Guide Amis Internet Office tourisme Autre

✓ Si vous avez une préférence pour un emplacement ou une location, merci de l'indiquer :

✓ Commentaire :

✓ TENTE CARAVANE CAMPING-CAR LOCATIF

EMPLACEMENT CAMPING	Nbre	Tarif	Montant
Forfait emplacement Nature sans électricité pour 1 personne			
Forfait emplacement Nature avec électricité pour 1 personne			
Forfait emplacement Privilège sans électricité pour 1 personne			
Forfait emplacement Privilège avec électricité pour 1 personne			
Pers. supplémentaires >11ans			
Enfants supplémentaires 2-11ans			
Enfants supplémentaires < 2 ans		gratuit	gratuit
Animaux			
Divers			
Vidange, wc chimique, eau		gratuit	gratuit
TOTAL JOURNALIER			
X Nombre de nuit			
MONTANT SEJOUR			
		COÛT TOTAL	
		- Acompte 30 % du Coût Total*	-
SOLDE A REGLER 1 mois avant Ou règlement de la TOTALITE			

LOCATIONS	Nbre	Tarif	Montant
Mobil-Home			
Chalet Fabre			
Chalet Gitotel			
Tente Lodge Victoria			
Tente Dortoir (à partager)			
1 nuit			
Nb nuits (> 1)			
Nb semaines			
Personnes supplémentaires			
1 animal + 6 mois			
Nb parures de draps			
Location TV			
Forfait ménage			
Divers			
MONTANT SEJOUR			
		COÛT TOTAL	
		- Acompte 30 % du Coût Total*	-
SOLDE A REGLER 1 mois avant Ou règlement de la TOTALITE			

*Supplément frais de dossier 10 € à verser avec l'acompte. Les Taxes de séjour (0.45€/pers/jour) seront à régler à l'arrivée.

RESERVATIONS ANNEXES

Restauration Petit déjeuner Pique nique Autre

Activités avec partenaire :

✓ La location, l'emplacement et les abords seront rendus propres.

✓ Je déclare, ainsi que toutes les personnes qui m'accompagnent, être en accord avec les conditions générales du contrat au verso et avec les tarifs joints.

✓ Je réserve le séjour et verse :

Un ACOMPTE de **30 % + 10 €** de frais de dossier €, ce jour et le solde au plus tard 1 mois avant l'arrivée.

La **TOTALITE + 10 €** de frais de dossier

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT 2017 du Camping de la Plage – Saint Cirq Lapopie

Ces conditions régissent les ventes de séjour et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Le nombre de personnes (6 personnes maximum quelque soit leur âge) et 1 véhicule par emplacement et par location doit être respecté. Les véhicules supplémentaires se garent sur le parking extérieur.

Toutes les personnes doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'accueil. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

LES VISITEURS

Aucun visiteur n'est accepté sans autorisation de la Réception, accès payant et inscriptions. Ils sont sous la responsabilité du locataire et du règlement intérieur.

RESERVATION

La pré-réserve est effective lors de la réception de l'acompte + frais de dossier de 10 € (établi à l'ordre du camping de la plage) et du contrat dûment complété et signé avec l'acceptation des conditions générales. Elle sera effective lors du paiement du solde.

Le camping de la plage vous confirme la réservation par téléphone ou par mail.

Si vous souhaitez recevoir la confirmation par courrier, merci de le préciser.

PAIEMENT

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Le solde doit être payé dans les délais sinon le séjour sera annulé. Dans tous les cas les frais de dossier et acompte(s) restent acquis au camping.

La facture sera éditée le jour de l'arrivée, en cas de supplément.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix sont valables pour la saison en cours. Ils sont TTC.

La taxe est perçue, à l'inscription, le jour de l'arrivée. Elle est indiquée sur les tarifs joints, le montant est fixé par la communauté des communes.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

Le client peut souscrire un contrat annulation auprès de son assurance ou auprès de la fédération française de camping-caravaning : www.ffcc.fr ou 01.42.72.84.08.

Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité et de possibilité.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

En cas d'annulation du camping de la Plage, sauf en cas de force majeure, votre séjour sera remboursé dans sa totalité. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit avec accusé de réception. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous. Si l'annulation intervient :

* Plus de 30 jours avant la date du début de séjour : l'acompte versé et les frais de dossiers seront conservés par le camping.

* Moins de 30 jours avant la date du début de séjour : 100 % du montant du séjour est exigé.

ASSURANCE

Chaque client doit obligatoirement posséder toutes les assurances qui garantissent les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers (voir contrat villégiature).

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, de dégradation d'incendie... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

ARRIVEE ET DEPART

Se garer sur le parking d'attente et venir à pied à la réception pour faire l'inscription. Une place parking devant l'accueil est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

Pour les locations les arrivées se font de 16 h à 20 h (après 20 h, il est impératif d'informer la réception au préalable) et le départ avant 10 h après l'état des lieux.

Pour les emplacements camping les arrivées se font à partir de 14 h en été et 15h en hors saison et les départs ont lieu avant 11 h 45.

Pour tout départ retardé, une journée supplémentaire vous sera facturée au prix de la nuit en vigueur.

Si le locataire arrive à l'avance, le meilleur accueil lui sera réservé dans l'attente de sa location ou emplacement.

Les arrivées se font aux heures d'ouverture de la réception.

Heures juillet et août 8h30 – 12h et 14h – 20h

Heures hors saison 8h30 – 12h et 15h – 19h30

Les heures d'ouverture/fermeture peuvent être modifiées. Dans ce cas, elles seront affichées, En cas de fermeture, vous pouvez vous adresser au Bar du camping.

En cas de départ anticipé le rendez vous de l'état des lieux est planifié avec la réception. Le séjour est dû dans son intégralité sur les bases des dates de séjour définies lors de la réservation.

En cas d'arrivée tardive ou retardée : il est impératif de prévenir la réception afin de convenir d'un horaire. Si le camping n'est pas prévenu dans les 24 h, celui-ci dispose de l'emplacement ou de la location.

CAUTION

Une caution de 20 € est demandée pour le badge de la barrière.

Pour les locations, une caution de 300 € est demandée à l'arrivée. Si le ménage a été effectué, que la location n'a subi aucune dégradation matérielle ou vol, la caution sera rendue après l'état des lieux de départ. Si le ménage n'est pas effectué, qu'il y a eu vol(s) et/ou dégradation(s), la caution sera dégrèvée du montant des dégâts constatés.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

ETAT DES LIEUX

Le nettoyage complet de la location, emplacement et abords incombe aux locataires, sinon un forfait de 60 € vous sera demandé. Le locataire peut demander à la réservation un forfait nettoyage (60€).

L'état des lieux d'entrée est effectué avant l'arrivée du locataire qui a 24 h pour informer l'accueil des remarques éventuelles.

Pour l'état des lieux de fin de séjour, un rendez vous est fixé à la réception lors de l'arrivée..

SECURITE

Le camping est en zone inondable. Le Lot sort parfois de son lit en hiver et atteint rarement le camping. Ces crues sont annoncées.

Les extincteurs sont accessibles à tous en divers points de camping.

Les barbecues individuels sont interdits sans autorisation. Un barbecue collectif est à votre disposition. En cas d'incendie ou de tout autre incident avisez immédiatement la réception. Veuillez respecter le plan d'évacuation (affiché dans les lieux publics) et emprunter les sorties de secours à pied.

Aucun jeu violent n'est autorisé.

Vos appareils, prises, câbles électriques sont tous conformes à la législation en vigueur.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le client reconnaît expressément que le camping de la Plage ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site et notamment les photos, les qualificatifs, les activités, les services,... et les dates.

Toutes les photos et les textes utilisés sur les brochures et sur les textes sont non contractuels, ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers. Elles sont confidentielles. Elles seront uniquement utilisées par le camping de la Plage pour le traitement de votre commande.

Vous autorisez sans contrepartie le camping à utiliser sur tous supports les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour ses besoins publicitaires et pour l'animation. En cas de refus, vous devez faire votre demande.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il suffit de nous en faire la demande écrite (AR) en nous indiquant vos coordonnées.

LES MINEURS

Ils doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents ou tuteurs qui en sont pénalement et civilement responsables. Ils ne sont pas autorisés à séjourner seuls sur le site.

LES JEUX

Par mesure de sécurité et de bruit l'accès y est interdit après 23 h.

Les enfants sont accompagnés aux aires de jeux, ils sont sous la responsabilité de leurs accompagnants et respectent les consignes.

ANIMATIONS – ACTIVITES

Les participants sont soumis aux règles énoncées par l'équipe.

La direction se réserve le droit d'annuler des animations.

LES ANIMAUX

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie et animaux dangereux sont interdits. Les autres animaux sont acceptés sur présentation du carnet de vaccinations à jour. 1 seul animal de plus de 6 mois est autorisé dans les locations (interdit sur les canapé, les lits...).

Ils sont obligatoirement tenus en laisse et toujours sous la vigilance des propriétaires. Il est interdit de les laisser seul sur l'emplacement ou dans le locatif. Leurs excréments sont ramassés et les salissures nettoyées par leur propriétaire. Ils sont interdits dans les espaces publics, aire de jeux, plage, bar...

TENUE ET HYGIENE

Il est interdit de fumer dans les locations et dans les espaces publics.

Eteindre les mégots dans les cendriers à disposition et non dans les allées.

Les sanitaires sont nettoyés et les poubelles sont ramassées plusieurs fois/jour. Nous vous remercions de tenir les lieux propres.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping et de ses installations.

Le respect des zones de lavage et de vidange est obligatoire.

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Le camping est dans une démarche durable : labellisé clef verte.

Mise à disposition de containers et récup verre pour le tri-sélectif.

Une attention aux économies d'énergies est demandée

L'environnement naturel et humain doit être respecté.

RESPECT

Le silence doit être respecté après 23h.

A l'intérieur du camping, la vitesse est limitée à 10 km/h.

La circulation est interdite de 23 h à 7 h. Merci de garer tous les véhicules sur le parking à l'entrée. Le stationnement doit se faire sur l'emplacement octroyé et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

Le respect des voisins, des employés et des gérants est de rigueur.

SANCTIONS

Chaque client s'engage à respecter le présent contrat de location et le règlement intérieur du camping de la Plage.

Toute dégradation commise sera à la charge de son auteur.

Tout comportement visant à troubler l'ordre général du camping pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'établissement (alcool, stupéfiants, dégradations, vols, nuisances sonores répétées, comportement provocateur et indécent...).

LITIGE – RECLAMATION

Le camping n'est pas responsable d'une mauvaise réception de la TNT ou de la Wifi.

Pour toute réclamation, merci de venir à la Réception.

En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal le plus proche du camping.

*Je déclare être en accord avec les termes du contrat,
Je date et signe avec la mention „lu et approuvé“.*